

SEPTEMBRE/
DECEMBRE 2023

N° 13

JOURNAL

Relais Petite Enfance La Petite Libellule

Coordonnées du relais

Chemin de Béneauville

14 370 VIMONT

Tél : 02.31.38.29.67

Port : 06.99.25.02.48

rpe.petitelibellule@fedel4.admr.org



Relais Petite Enfance
La Petite Libellule

Accueil sur rendez-vous

A Vimont :

Mardi : 13h00 - 18h00

Mercredi : 09h00 - 13h00

Vendredi : 13h00 - 16h00

A Cagny :

Jeudi : 13h00-17h30

Matinées d'éveil

Lundi et Mardi : 9h30-11h30

Chemin de Béneauville à **Vimont**

Jeudi : 9h30-11h30

Rue du Saut du Loup à **Cagny**

Vendredi : 9h30-11h30

Salle Clairjoie à **Frénouville**

Edito



Chers parents-employeurs,
assistants maternels et
gardes d'enfants à domicile,

Voici le nouveau journal du Relais Petite
Enfance pour la période de septembre à
décembre 2023.

Vous y retrouverez les dates des
matinées d'éveil ainsi que divers
événements organisés par le Relais
Petite Enfance.

Bonne lecture,

Amélie Durand
Animatrice du RPE



A vos agendas !



En Matinée d'éveil...

- **Sortie à la Forêt de Ifs—Vendredi 6 Octobre**

Au programme de cette matinée, chasse aux trésors d'automne dans la forêt de Ifs. *(prévoir un petit panier)*

Rendez vous à 9h45

sur le **parking de la forêt de Ifs** (*au bout de la rue de Champagne*),



- **Les marionnettes de Valérie— Octobre-Novembre**

Le temps d'une matinée, entrons dans l'univers merveilleux des marionnettes et des comptines ! Deux séances de 45 minutes par matinée une première séance à **9h30** et une seconde séance à **10h30** .

Les dates : **Le mardi 10 octobre à Vimont**

Le jeudi 12 octobre à Cagny

Le vendredi 10 novembre à Frénouville



- **Médiation Animale—Novembre-Décembre**

Nous retrouverons le temps de quelques matinées Jessica et ses petits compagnons. Deux séances de 45 minutes par matinée, une première séance de **9h30 à 10h15** et une seconde de **10h30 à 11h15**.

Les dates : **Le Lundi 13 novembre à Vimont**

Le Jeudi 23 novembre à Cagny

Le Vendredi 1er décembre à Frénouville



A vos agendas !



En Matinée d'éveil...

Spectacle de Fin d'année—Mardi 12 Décembre à 9h30 ou 10h30



PAREIDOLIES

Un spectacle musical jeune public

« Dans son jardin sonore, au milieu de ses instruments, il y a lui et il y a l'autre.

Lui fait ce qu'il sait faire le mieux : de la musique. C'est son quotidien, sa routine, son passe-temps. C'est sa raison d'être là.

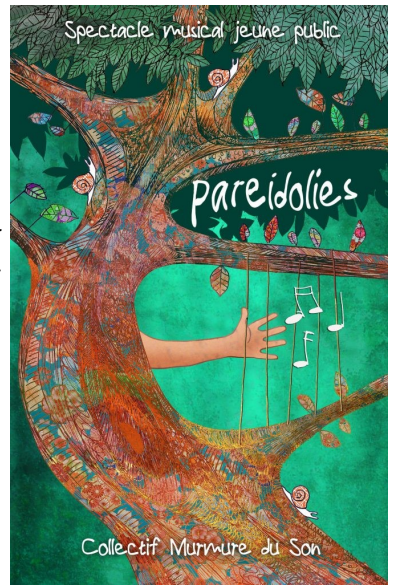
Mais quand les vibrations de ses instruments ne résonnent plus en lui, il comprend qu'il lui faut affronter quelque chose de nouveau : le changement... »

Deux séances vous seront proposées

Le Mardi 12 Décembre

(Lieu à confirmer)

de 9h30 à 10h15 ou de 10h30 à 11h15.



A vos agendas !



En soirée...

- **Action de Prévention des Troubles Musculo Squelettiques (en partenariat avec l'IRCEM)**

Les **Troubles musculo squelettiques (TMS)** sont liés à des efforts répétés, des déplacements d'objets et des postures contraignantes pour entretenir le logement ou prendre en charge les enfants en bas âge.

Le but de cette action est de vous sensibiliser aux facteurs de risque et aux moyens de prévention des TMS, aux gestuelles et mouvements préventifs adaptés à vos contraintes professionnelles avec l'intervention d'un kiné. Pour cela nous vous proposons deux séances de 2 heures: **-Jeudi 19 octobre de 20h00 à 22h00 (Salle du Parc à Cagny)**

-Jeudi 9 novembre de 20h00 à 22h00 (Salle du Parc à Cagny)

Inscription obligatoire (places limitées)



- **Fête des Assistants Maternels - Jeudi 23 Novembre (à confirmer)**

Plus d'informations et de précisions à venir prochainement

- **Repas partagé puis Brico Relais – Jeudi 21 Décembre à partir de 19h00**

Pour marquer la fin de l'année retrouvons nous autour d'un repas partagé au RPE de Vimont le Jeudi 21 décembre à partir de 19h00. L'idée étant que chacun apporte un petit met à partager.



Matinées d'éveil

● Il est nécessaire de s'inscrire pour participer aux temps collectifs. Dès réception du programme, inscription possible par mail, téléphone en précisant le nombre d'enfants présents. Merci de prévenir le Relais Petite Enfance s'il y a un changement (annulation, enfant non présent, malade...)

SEPTEMBRE

11	Lundi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
12	Mardi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
14	Jeudi	Cagny	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
15	Vendredi	Frénouville	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
18	Lundi	Vimont	Eveil Musical avec la Cie Bleu de Lune - 9h30 ou 10h30
19	Mardi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
21	Jeudi	Cagny	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
22	Vendredi	Frénouville	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
25	Lundi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
26	Mardi	Dojo Bellengreville	Babygym—(à confirmer)
28	Jeudi	Dojo Bellengreville	Babygym—(à confirmer)
29	Vendredi	Frénouville	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30

OCTOBRE

02	Lundi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
03	Mardi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
05	Jeudi	Cagny	Eveil Musical avec la Cie Bleu de Lune - 9h30 ou 10h30
06	Vendredi	Ifs	Chasse aux trésors d'Automne—Forêt de Ifs RDV 9h45
09	Lundi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
10	Mardi	Vimont	Les Marionnettes de Valérie—9h30 ou 10h30
12	Jeudi	Cagny	Les Marionnettes de Valérie—9h30 ou 10h30
13	Vendredi	Frénouville	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
16	Lundi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
17	Mardi	Cueillette Cagny	Cueillette des Pommes—RDV 10h00
19	Jeudi	Cagny	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
Jeudi 19 octobre de 20h00 à 22h00—Action Prévention Trouble Musculo Squelettiques avec l'intervention d'un kiné (Séance 1)			
20	Vendredi	Frénouville	Eveil Musical avec la Cie Bleu de Lune - 9h30 ou 10h30

Matinées d'éveil

NOVEMBRE

06	Lundi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
07	Mardi	Vimont	
09	Jeudi	Cagny	
Jeudi 9 novembre de 20h00 à 22h00—Action Prévention Trouble Musculo Squelettiques avec l'intervention d'un kiné (Séance 2)			
10	Vendredi	Frénouville	Les Marionnettes de Valérie—9h30 ou 10h30
13	Lundi	Vimont	Médiation Animale—9h30 ou 10h30
14	Mardi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
16	Jeudi	Cagny	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
17	Vendredi	Frénouville	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
20	Lundi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
21	Mardi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
23	Jeudi	Cagny	Médiation Animale—9h30 ou 10h30

Jeudi 23 Novembre à 20h00 —Spectacle pour la fête des Assistants Maternels

24	Vendredi	Frénouville	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
27	Lundi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
28	Mardi	Dojo Bellengreville	Babygym—(à confirmer)
30	Jeudi	Dojo Bellengreville	Babygym—(à confirmer)

DECEMBRE

01	Vendredi	Frénouville	Médiation Animale—9h30 ou 10h30
04	Lundi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
05	Mardi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
07	Jeudi	Cagny	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
08	Vendredi	Frénouville	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
11	Lundi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
12	Mardi		Spectacle de fin d'année 9h30 ou 10h30
14	Jeudi	Cagny	Pas de Matinée d'éveil—Animatrice en formation
15	Vendredi	Frénouville	Pas de Matinée d'éveil—Animatrice en formation
18	Lundi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
19	Mardi	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
21	Jeudi	Cagny	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
Jeudi 21 Décembre à 19h00—Repas Partagé puis Brico Relais au RPE de Vimont			
22	Vendredi	Frénouville	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30

Dossier pédagogique



Le transport des enfants— les règles de sécurité à connaître

Transporter un enfant en voiture

Réglementation pour les enfants de moins de 10 ans :

- L'enfant doit obligatoirement être installé dans un dispositif de retenue homologué et adapté à sa morphologie.
- Il est interdit de faire monter l'enfant à l'avant du véhicule, sauf s'il est installé dos à la route dans un siège prévu à cet usage. Dans ce cas, pensez à désactiver l'airbag du passager avant.
- Chaque siège ne peut être occupé que par une seule personne ;
- L'installation d'un enfant à l'avant est tolérée, lorsque le véhicule ne dispose pas de banquette arrière ou si celle-ci est déjà occupée par des enfants de moins de dix ans, ou encore si le siège arrière n'est pas équipé de ceinture de sécurité. Toutefois, ce type d'installation est fortement déconseillé et doit rester exceptionnel.
- Il est conseillé de ne pas faire monter un enfant à l'avant tout de suite après ses dix ans. En cas d'accident ou de choc, celui-ci sera plus en sécurité sur un siège arrière.

Cliquez sur le QR code pour regarder la vidéo sur les sièges selon le poids et l'Age du jeune enfant.



Source : *securité routière.gouv*

Pour aller plus loin : <https://www.securange.fr/>



Dossier pédagogique

Transporter des enfants à vélo

Il est tout à fait possible de transporter un enfant sur un vélo en toute sécurité. Pour cela, il existe d'ailleurs différents moyens, du siège-enfant à la remorque-vélo.

Siège enfant à vélo : *ce que dit le code de la route*

Dès que l'enfant sait se tenir en position assise, il est envisageable de le transporter sur votre vélo.

Un enfant de moins de cinq ans doit obligatoirement être installé dans un **siège adapté** et **homologué**, muni d'une **ceinture** de sécurité et de **repose-pieds**.

Au-delà de cet âge, il est recommandé de continuer à utiliser un siège-enfant, tout en adaptant le dispositif en fonction de l'âge et de la taille de l'enfant.

Il existe différents types de sièges homologués. L'enfant peut-être transporté à l'avant, ou à l'arrière de votre vélo. Les secousses seront amorties si vous fixez votre siège enfant sur le tube de selle. Si vous transportez l'enfant à l'avant de votre vélo, il est préférable que celui-ci soit âgé d'au moins 9 mois et pèse moins de 15 kg. Ce moyen de transport est tout aussi facile et stable qu'à l'arrière de vélo.

Préférez un siège qui soutient la tête de l'enfant et enveloppe correctement son corps. En fonction des sièges, le poids maximal de l'enfant oscille entre 25 et 35 kg.

Préférez un siège-auto avec des repose-pieds réglables. Les pieds de l'enfant ne doivent jamais toucher la roue arrière.

Port du casque obligatoire pour les enfants



Tous les enfants de moins de 12 ans ont l'obligation de porter un casque sur un vélo, ou une draisienne. Au-delà, le port du casque est fortement recommandé.

Source : securite routi ere.gouv

Dossier pédagogique

Les sorties et transports du bébé :

Quelques préconisations du guide de sécurité des assistants maternels du Conseil départemental du Calvados

Trajets en voiture :

L'accord des parents (autorisation écrite) est un pré-requis indispensable .L'obligation d'avoir une attestation d'assurance spécifique du véhicule pour couvrir les enfants accueillis lors de transports, y compris lorsque l'assistant maternel n'est pas le conducteur.

Votre conjoint peut toutefois être le conducteur à condition que vous soyez présent dans le véhicule.

Il est conseillé d'enlever blousons et combinaisons qui peuvent réduire l'efficacité des sécurités du siège auto.

Position du siège enfant : dos à la route jusqu'à 15 mois et jusqu'à ce que leur taille atteigne 80 cm.

I-Size : nouveau règlement basé sur la taille de l'enfant et non plus sur son poids. Cette nouvelle norme européenne impose de faire voyager les enfants plus longtemps dos à la route, et de généraliser l'utilisation du système ISOFIX (entrée en vigueur depuis 2013).

Vous devez utiliser des rehausseurs avec dossier pour des enfants mesurant moins de 1.25 mètres.

Les rehausseurs sont obligatoires jusqu'à 10 ans ou enfant mesurant moins de 1.35 mètres. Un enfant ne doit jamais être laissé seul dans une voiture.

Le co-voiturage est interdit.

Trajets à pieds :

Les sorties à pied doivent faire l'objet d'une autorisation écrite des parents .

Chaque enfant doit avoir une place en poussette (jusqu'à 30 mois environ). Les enfants à pied doivent être soit tenus par la main d'un adulte, soit tenir la poussette, soit être sur un marche-pied homologué. Vous ne devez pas avoir plus de deux enfants en dehors de la poussette, marche - pied compris. L'assistant maternel doit pouvoir réagir et intervenir immédiatement en cas d'imprévu (notamment sur la voie publique).

Trajets en poussette :

Les sorties à pied doivent faire l'objet d'une autorisation écrite des parents. Les poussettes doivent répondre aux normes en vigueur à savoir disposer d'un système d'attache 5 points.



Autre moyens de transports:

- Il est interdit de transporter des enfants sur une trottinette adulte.
- Le conseil départementale du calvados autorise depuis le 23 juin l'autorisation du triporteur/vélo cargo à partir de 9 mois. Sous réserve d'une autorisation écrite des parents, d'un dispositif de sécurité adapté aux enfants (casque et harnais). L'assistant maternel doit également souscrire à une assurance.

A Découvrir...



Lecture



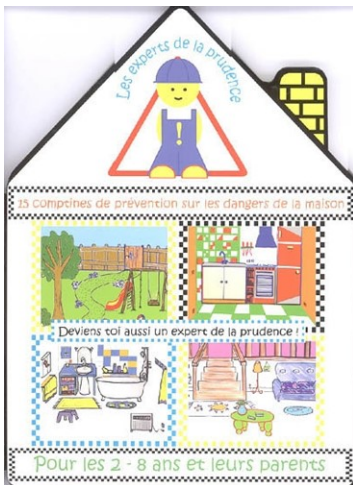
Des petites histoires courtes et faciles à lire pour les jeunes enfants.

En accompagnant Gaspard et Lolita dans leurs aventures, ils découvriront comment traverser la route sans danger, comment circuler à vélo, l'utilité des feux tricolores et des sens interdits, l'importance d'être courtois, et bien d'autres choses encore ! Des conseils pertinents, de la morale, et... de belles aventures !

Alors, bonne lecture, et... bonne route !



Comptine



Les experts de la prudence : 15 comptines de prévention sur les dangers de la maison

Auteur : Kristell de Mouette

Paru le : 09/02/2006

Éditeur(s) : Almakane

Résumé

Sur le thème de la prévention des accidents domestiques, 15 comptines illustrent les dangers de la maison et les moyens de faire attention. ©Electre 2023

A Découvrir...



Comptine

Un jour dans sa cabane

Un jour dans sa cabane un tout petit petit bonhomme
Jouait de la guitare (*mimer le jeu de guitare*)
Olé Olé oh banjo Oh Oh !!!

Refrain

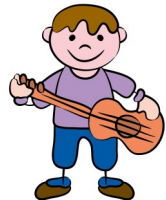
Zoum Ba La Zoum - Ba La Zoum - Bam Bam
Zoum Ba La Zoum - Ba La Zoum - Bam Bam
Zoum Ba La Zoum - Ba La Zoum - Bam Bam
(taper de ses mains comme des cymbales sur BamBam)
Olé Olé oh banjo Oh Oh !!!

Un jour dans sa cabane un tout petit petit bonhomme
Mangeait de la banane (*mimer l'épluchage d'une banane*)
Olé Olé oh banjo Oh Oh !!!

Refrain

Un jour dans sa cabane un tout petit petit bonhomme
Dormait sur sa paillasse (*mains jointes vers une oreille mimer le sommeil*)
Olé Olé oh banjo Oh Oh !!!

Refrain (doucement)



Quelques souvenirs...

